

Zeitschrift:	Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali
Herausgeber:	Schweizerischer Zivilschutzverband
Band:	49 (2002)
Heft:	3

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAPPORT ANNUEL DE L'OPC LAUSANNOIS

Regroupement des partenaires

Quelque 200 personnes, cadres de la protection civile et invités, ont participé au rapport annuel de la PCi de la ville de Lausanne.

RENÉ MATHEY

Àinsi que l'a rappelé Jean-François Cachin, chef du SSI et commandant du corps des sapeurs-pompiers, l'année 2001 a été marquée par la mise en place concrète de la nouvelle structure de l'Office de la sécurité civile. Il a fallu réaménager les locaux, construire une annexe (voir *action* n° 2/2002, page 33) pour le centre de formation et, surtout, mettre en place de nouveaux moyens de gestion des ressources humaines. A la clé, un investissement de l'ordre de 2 millions, accordé par la Municipalité, respectivement le Conseil communal.

Dans son intervention, Doris Cohen-Dumani, directrice de la Sécurité publique, a relevé l'attitude parfois négative de certains politiciens à l'égard de la protection civile, qui hésitent à lui donner les moyens indispensables ou encore à lui accorder la priorité: «Il suffit parfois d'un accident, comme celui de la gare de Lausanne, pour que l'on prenne conscience de son importance (!). (...) Nous avons la chance de posséder à Lausanne une équipe de professionnels et de non-professionnels compétents, capables d'entretenir et de former des bénévoles engagés.» De souligner aussi que la réorganisation a permis de regrouper différents partenaires dans un seul service, ce qui constitue l'objectif prioritaire poursuivi par la future protection de la population.

Les actions de la PCi lausannoise

Pour sa part, Michel Schmid, chef de l'OPC, a retracé les événements importants de la vie de la protection civile lausannoise. L'année 2001 a été marquée par un assez net recul du déficit de personnel instruit pour la dotation des FIR (Formation d'intervention régionale) et des FAR (Formation d'appui régionale). Au total ce ne sont pas moins de 149 personnes qui auront suivi un service

d'instruction ou de perfectionnement aux échelons canton et Confédération.

Relevons aussi que deux cours de répétition ont touché la PBC, lors desquels le personnel de ce service a commencé le recensement des biens culturels d'importance «C» (communale) et procédé à la mise en forme informatique des fiches de l'inventaire des bâtiments. En bref, quelque 1978 personnes ont été engagées dans 91 services d'instruc-

tion qui ne représentent pas moins de 2672 jours de service.

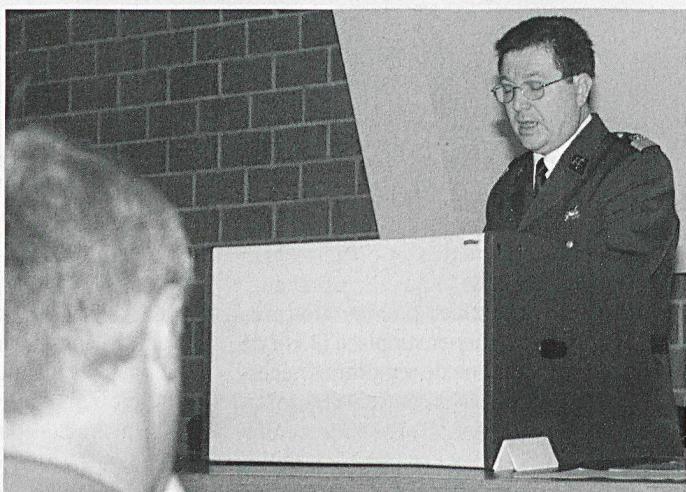
Parmi la multitude de «coups de main» apportés par la protection civile au titre de *Travaux d'utilité publique*, relevons celui des 98 membres des services de sauvetage, sanitaires et transmissions, engagés au profit de la course pédestre *20 km de Lausanne*. Et encore, celui de ces 90 pionniers qui ont construit et démonté les ponts et passerelles nécessaires au bon déroulement de la *Coupe du monde de triathlon*. Sans oublier, pour cette même manifestation, l'engagement d'une cinquantaine de membres du GAS (Groupe Appui Sécurité) qui ont collaboré avec la police municipale et les sapeurs-pompiers pour assurer le service d'ordre. Le bilan des activités d'utilité publique se solde par un engagement de 565 incorporés pour une bonne douzaine de manifestations et 970 jours de service.

On se doit de relever que la majeure partie de ces engagements ont lieu durant les week-ends et que les incorporés sont à considérer comme des volontaires, bien que le service qu'ils effectuent soit obligatoire au sens de la législation fédérale. Dans ce cadre, ils reçoivent une solde variant entre 5 et 15 francs par jour (selon leur grade); les prestations APG restent en principe acquises à l'employeur. □



**Doris Cohen-Dumani,
directrice de la
Sécurité publique:
«Il suffit parfois
d'un accident
pour que l'on prenne
conscience de l'impor-
tance de la PCi.»**

**Le colonel
Jean-François Cachin,
chef du SSI
et commandant des
sapeurs-pompiers.**



PHOTOS: RM-INFO, CHEVREBRES

Le rythme à votre poignet!

La nouvelle montre-bracelet de l'USPC est un produit suisse. Élégante avec ses chiffres noirs sur fond gris argent, son boîtier est métallique. Elle donne non seulement l'heure exacte, mais indique aussi la date. Protégée contre les projections d'eau, elle se pare d'un bracelet bleu marine en cuir. Le logo bleu et orange de la protection civile est du plus bel effet.



Fr. 54.-

Le prix s'entend
par pièce, plus 7,6 %
de taxe sur la valeur ajoutée
et frais de port.

Commandes:
Union suisse pour la
protection civile
Case postale 8272
3001 Berne
Tél. 031 381 65 81
Fax 031 382 21 02